

**COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10-2025  
SÉANCE DU 1er AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le premier avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TORRENS, Maire.

ASSISTAIENT A LA REUNION : M. Jean-Claude TORRENS, M. Marcel COSTE, Mme Martine BASSAGANAS, M. Auguste BOTTIN, M. Jean-François FABRE, M. Jean-Louis FOUR, Mme Emmanuelle SANAC, M. Rodolphe LAFFONT, Mme Florence BELLAIS, M. Max FORT, M. Vincent POCH, Mme Christine GUIRAUD, Mme Fabienne BUTEZ

PROCURATIONS : M. Jean-Pierre LEROY à M. Jean-Louis FOUR, Mme Marie-Anne MULLER à Mme Christine GUIRAUD, Mme Dominique CAYROL à Mme Martine BASSAGANAS, Mme Maguy GAGO à M. Marcel COSTE, Mme Ann DENIS à M. Jean-François FABRE

ABSENTS EXCUSES : M. Charles SCHERLE, Mme Chloé VICENS, M. Arnaud FERREOL, M. Olivier CAMREDON, Mme Laurence SANTANDER

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Louis FOUR

**OBJET : Election du président de séance pour le vote du compte financier unique 2024**

M. le Maire rappelle qu'en application de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de la séance où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président.

Dans ce cas, le Maire peut, assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la commune vote le Compte financier Unique (CFU) qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

**Vu** l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

**DESIGNE** Monsieur Marcel COSTE comme président de séance, en remplacement de Monsieur le Maire, pour le vote du compte financier unique de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,**

JEAN-  
CLAUDE  
TORRENS  
ID

Signature  
numérique de  
JEAN-CLAUDE  
TORRENS ID  
Date : 2025.04.02  
14:47:19 +02'00'

Jean-Claude TORRENS